



Djins d'Nivèle

GENS DE NIVELLES

Bulletin communal officiel | #188 Janvier 2024



CÉRÉMONIE DU MÉRITE SPORTIF

2023



**MÉRITE SPORTIF
NIVELLOIS
LE 9 FÉVRIER**



Budget communal 2024 | 3



Meilleurs vœux de santé,
joie et prospérité !



Collecte des déchets
au 1^{er} janvier | 7



Une population stable

Suivant une tradition établie depuis quelques années, voici quelques chiffres relatifs à l'année qui s'est écoulée :

Nombre d'habitants (fin 2023) : 29.110

2022 : 29.018 ; 2021 : 29.107 ; 2020 : 29.067 ; 2019 : 28.895 ; 2018 : 28.723 ; 2017 : 28.506 ;

La population évolue donc lentement > 0,3%. Augmenter le nombre d'habitants n'est pas une fin en soi, l'objectif en matière d'aménagement du territoire restant d'éliminer les sites abandonnés et les chancre pollué.

Ménages

13.717 (2022 : 13.710 - 2021 : 13.706 - 2020 : 13.619 - 2019 : 13.383) dont de **1 personne** : 5.695 (en 2022 : 5.715 - en 2021 : 5.665 - en 2020 : 5.660 - en 2019 : 5.391)

2 personnes : 4.091

3 personnes : 1.746

4 personnes : 1.512

Comme en 2022, il y a donc 71,4 % des ménages qui sont composés de 1 ou 2 personnes :

0 enfant : 9.003 (9.022 en 2022 - 8.993 en 2021 ; 8.689 en 2019 ; en 2020 8.896)

1 enfant : 2.306 (2.265 en 2022)

2 enfants : 1.744 (1.740 en 2022)

3 enfants : 519 (542 en 2022)

Ce sont donc les familles avec 1 enfant qui augmentent le plus et celles avec

3 enfants qui diminuent le plus. Le nombre moyen d'enfants par ménage est de 0,6.

Mariages en 2023 : 107

2022 : 102 ; 2021 : 90 ; 2020 : 70 ; 2019 : 96 ; 2018 : 101 ; 2017 : 97 ; 2016 : 93.

Centenaires

7 centenaires en vie ; il y aura 4 centenaires de plus en 2024.

Répartition par genre

Femmes : 15.243 ; **hommes** : 13.867.

La moyenne d'âge des femmes est de 44 ans et celle des hommes de 42 ans.

Répartition par village

Baulers : 1.824 (2022 : 1.826 - 2021 : 1.844 - 2020 : 1.818 - 2019 : 1.831 - 2018 : 1.863)

Bornival : 326 (2022 : 328 - 2021 : 335 - 2020 : 321 - 2019 : 324 - 2018 : 338)

Monstreux : 326 (2022 : 322 - 2021 : 332 - 2020 : 332 - 2019 : 319 - 2018 : 328)

Thines : 558 (2022 : 568 - 2021 : 571 - 2020 : 572 - 2019 : 574 - 2018 : 573)

On constate que, même si elle est très faible, il y a une légère augmentation du nombre d'habitants à Monstreux. Les autres villages perdent quelques habitants.

Population étrangère

La population étrangère s'élève à 9,44 %.

99 pays sont représentés dont les 12 qui le sont le plus :

France 🇫🇷 : 681 (2022 : 674) ;

Italie 🇮🇹 : 361 (2022 : 353) ;

Roumanie 🇷🇴 : 238 (2022 : 271) ;

Portugal 🇵🇹 : 159 (2022 : 156) ;

Ukraine 🇺🇦 : 154 (2022 : 146) ;

Espagne 🇪🇸 : 139 (2022 : 132) ;

Maroc 🇲🇦 : 114 (2022 : 102) ;

Tunisie 🇹🇺 : 101 (2022 : 67) ;

Rép. dém. du Congo 🇨🇩 : 80 (2022 : 79) ;

Cameroun 🇨🇲 : 80 (2022 : 68) ;

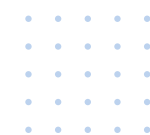
Brésil 🇧🇷 : 57 ;

Pologne 🇵🇱 : 42.

Noces

Parmi les anniversaires de mariage, il y aura 126 couples de jubilaires (50, 60, 65 et 70 ans de mariage) dont notamment **70 ans** (noces de platine) : 7.

Que cette nouvelle année vous apporte santé et bonheur ! Qu'elle vous permette de concrétiser les projets que vous avez échafaudés !



■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

3

- Mérite sportif
- Plaine de vacances communale « Carnaval »

4

- Budget communal 2024

5

- Budget communal 2024

6

- Amicale des Seniors
- Conférence de la Maison de la Participation
- Cercle Royal Le Pion du Roi

7

- Le carnaval approche !
- Collecte des déchets
- Prime communale « couches lavables »

8

- Tribunes politiques

10

- Conseil communal

11

- Conseil communal des Enfants
- Centenaires

12

- Avis d'enquêtes publiques

13

- Soldes d'hiver
- Trophée Incidences

14

- Agenda
- Collectes de sang
- 10^{ème} Salon du Job étudiant
- Ateliers d'écriture

16

- Etat civil
- Pharmacies de garde

Cérémonie du Mérite Sportif Nivellois 2023

9 février

Chaque année, la Ville de Nivelles récompense ses sportifs, bienvenue à toutes et tous !

C'est sous l'égide de l'Echevin des Sports que le jury sélectionne l'individu ou le collectif le plus méritant de 2023 pour lui accorder le Mérite Sportif Nivellois, mais aussi l'Effort Sportif, l'Espoir Sportif, le Prix du Bénévolat, le Prix pour l'égalité des Chances, Handisports et la Promotion du sport individuel ou collectif. Sans oublier les Prix du Bourgmestre, de l'Echevin des Sports et du Public !



Les proclamations et la soirée de gala sont organisées par l'équipe de la RCA des Sports à la salle Les Heures Claires (clos des Heures Claires, 46).

→ **candidatures 2023** sur www.sportsnivelles.be ; **dîner-cérémonie dès 18h**, réservations via info@sportsnivelles.be ; **soirée dansante dès 22h**, ouverte à toutes et tous, entrée gratuite !

■ **Germain DALNE**,
Echevin des Sports



Stages pour enfants à la piscine de la Dodaine

Vacances de Carnaval

Pour les enfants de 3 à 12 ans, natation/multisports, sports ballons et découverte vélo, Lego Masters, Just dance et danse !

■ www.sportsnivelles.be

■ **Germain DALNE**,
Echevin des Sports



La piste d'athlétisme de la Dodaine accessible au public !



La carte d'accès (1 séance ou 10 séances) peut être achetée à la

caisse de la Piscine pendant les heures d'ouverture.

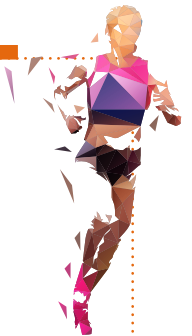
Horaire Hiver (jusqu'à fin mars) : LU, MA, JE et VE de 8h à 16h ; ME de 8h à 15h ; SA de 13h à 18h et DI de 8h à 18h - hors jours fériés et sous réserve lors des congés scolaires.

Tarif : 2,50€/accès pour les Nivellois ; 3,00€/accès pour les non Nivellois ; carte pour 10 accès (non nominative) : 20€.

Sur place : entrée par le tourniquet, couloirs 2 à 8 accessibles, pas d'accès aux vestiaires, chaussures de course propres.

■ www.sportsnivelles.be

■ **Germain DALNE**,
Echevin des Sports



Plaine de vacances communale - rappel

Du 26 février au 1^{er} mars 2024

Les **enfants âgés de 3 à 12 ans** auront la possibilité de participer à une semaine d'activités ludiques et récréatives à la Ferme de l'Hostellerie (chaussée de Bruxelles 95).

Début des inscriptions le 24 janvier à 10h via le portail accessible sur www.nivelles.be.

Si vous ne disposez pas encore d'un

compte parent, vous pouvez dès maintenant le créer. Cela vous fera gagner un temps précieux le jour des inscriptions.

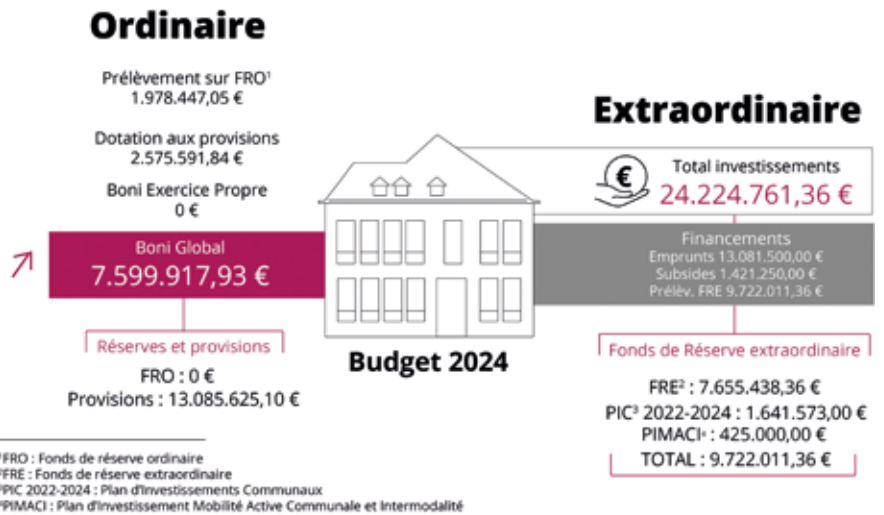
■ plaine@nivelles.be
ou 067/88 21 29 -
services ATL et Jeunesse

■ **Isabelle BOURLEZ**,
Échevine en charge de l'Accueil
Temps Libre et de la Jeunesse



Un budget communal 2024 de concrétisation

A 10 mois des élections, le Collège communal a présenté un budget 2024 à l'équilibre à l'exercice propre tout en n'appliquant aucune augmentation d'impôts pour les Nivellois. Pour les exercices cumulés, le boni s'élève à 7.599.917,93€. A l'extraordinaire, le total des investissements prévus s'élève à 24.224.761,36€.



Au service ordinaire

Pour les **dépenses** liées au personnel, l'évolution est minime ; cela s'explique par le montant prévu au budget 2023, gonflé l'an dernier pour des raisons de technique comptable. La valeur faciale des chèques-repas passe en outre de 4 à 6€.

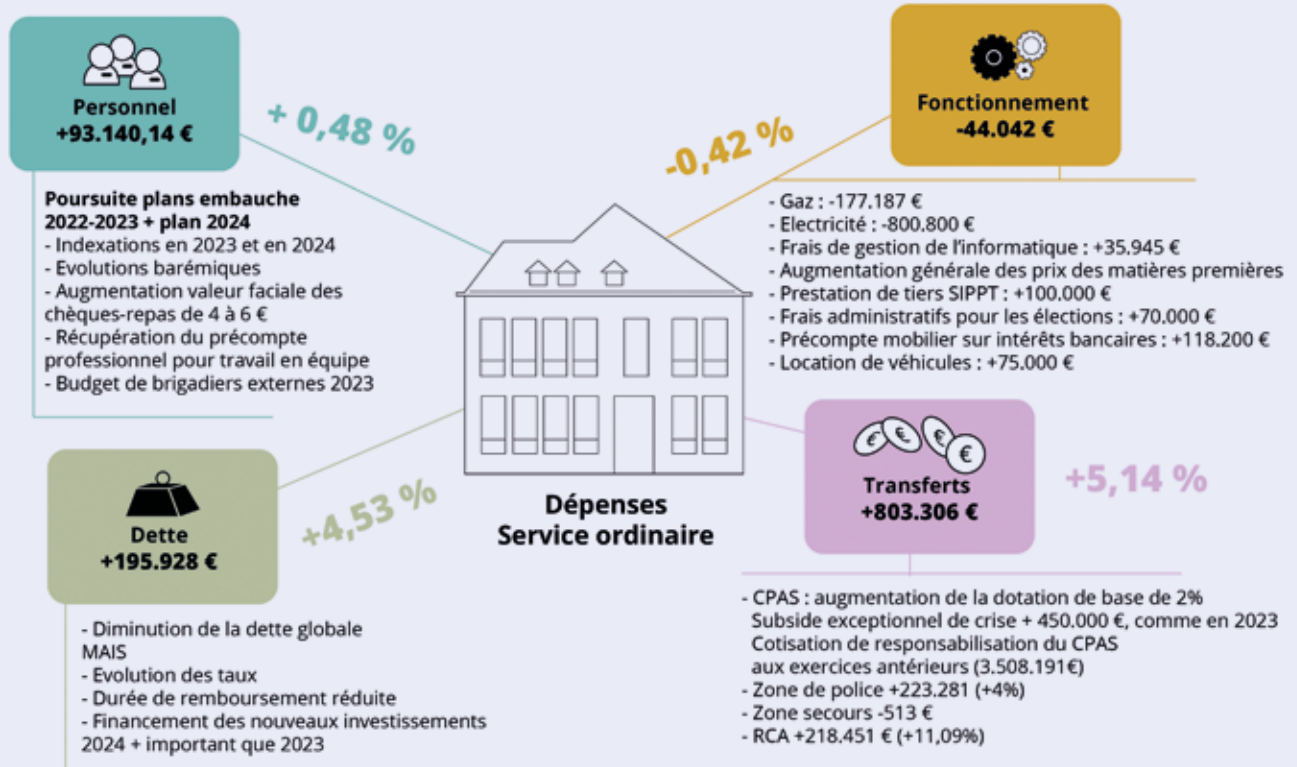
Pour le fonctionnement, on constate une légère diminution qui s'explique e.a. grâce à une diminution des dépenses en électricité de 800.800 €. C'est le

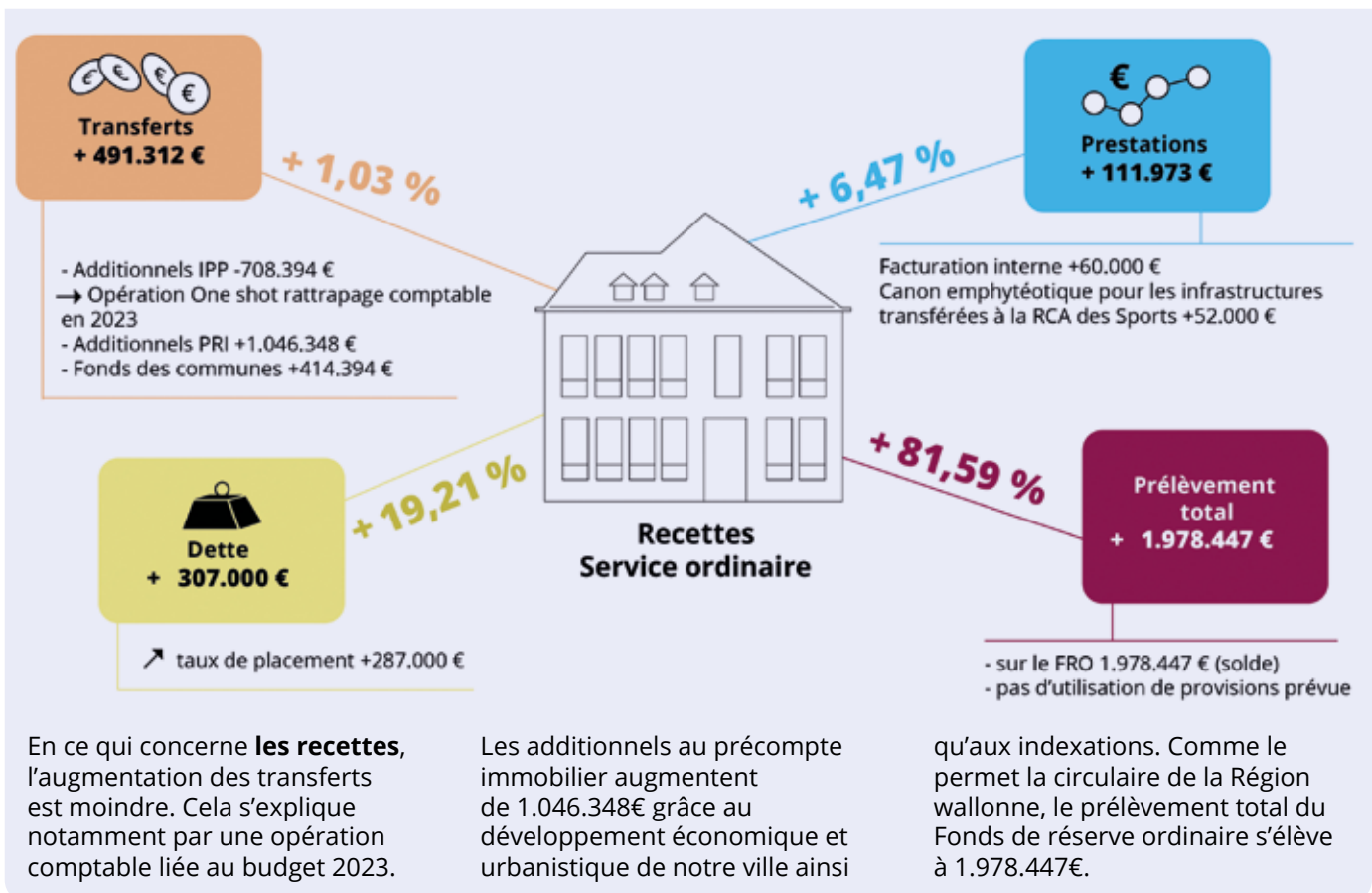
résultat des décisions prises par le Collège communal dont celle de diminuer l'éclairage public de façon partielle. Une diminution des prix du marché est aussi constatée.

Les dépenses de transfert augmentent : CPAS (+ 2 % de la dotation de base + maintien du subsidé exceptionnel de crise 450.000€), zone de police (+ 4%), zone de secours (idem) et RCA des Sports (+11,09 %).

Les dépenses liées à la dette augmentent légèrement mais le montant de la dette globale continue de diminuer.

Le Collège communal a pris soin de constituer des provisions (2.575.591,84€) afin d'assurer l'avenir du financement du CPAS, de la zone de police, de la RCA des Sports et des asbl paracommunales.





Au service extraordinaire

Retenons notamment :

- ▶ construction de l'immeuble du service Cadre de vie (4.000.000€)
- ▶ aménagements cyclo-piétons av. de la Gare et av. de la Liberté (2.000.000€)
- ▶ église et cure de Thines (1.800.000€)
- ▶ véhicules pour le service Travaux (1.450.000€)

Les investissements projetés

seront financés par :

- ▶ emprunts : 13.081.500€
- ▶ subsides : 1.421.250€
- ▶ utilisation du fonds de réserve : 9.722.011,36€



15 travaux prioritaires

Le Bourgmestre a présenté les 15 dossiers à concrétiser en priorité avant la fin de cette mandature, conjointement avec l'encadrement du Service communal Travaux.

1. Réalisation d'un cadastre des bâtiments communaux
2. Rénovation de l'Hôtel de Ville
3. Rénovation des bâtiments du service Travaux (rue de l'Artisanat)
4. Entretien des voiries communales
5. Rénovation du pont Barbette
6. Lutte contre les inondations
7. Entretien de divers ruisseaux et bassins d'orage
8. Aménagements cyclo-piétons sur diverses voiries et pose de range-vélos
9. Aménagements cyclo-piétons des avenues de la Gare et de la Liberté
10. Rénovation de l'église et cure de Thines
11. Rénovation des égouts du parc de la Dodaine
12. Rénovation du puits de l'avenue de la Gare
13. Réaménagement du cimetière de Monstreux

14. Construction de l'immeuble de bureaux du service Cadre de vie
15. Rénovation de la toiture de la crèche de la Dodaine

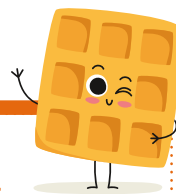
Ce budget communal est donc un point de départ pour 2024.

Etant à l'équilibre à l'exercice propre, la Ville garde la capacité de maintenir un service public local de qualité ainsi que celle de développer de nouveaux projets.

■ **Germain DALNE,**
Echevin des Finances

Présentation complète du budget 2024 sur www.nivelles.be





Activités de l'Amicale des Seniors



3^{ème} Galettes Party 23 janvier

De 15h à 17h à la résidence **Samiette** (rue Samiette, 72).
Goûter offert par l'Amicale (galettes faites maison).
Max. 85 personnes.
Gratuit, **inscription obligatoire** au 0476/43 11 22 - Bruno PETRUCCIOLI.

Assemblée générale 7 février

De 8h30 à 11h à l'Hôtel de Ville.
8h30 : accueil (tasse de café et mignardises). 9h : AG avec à

l'ordre du jour : Approbation du PV du 8/02/2023 - Rapport des activités 2023. Comptes 2023, rapport des vérificateurs et approbation - Budget 2024. Programme des activités 2024. Décharge aux administrateurs : ils sont démissionnaires et rééligibles.

Inscription obligatoire au 0476/43 11 22 - Bruno PETRUCCIOLI.

Les activités de l'Amicale des Seniors sont ouvertes à tous les Seniors nivellois (+ de 55 ans) sans aucune obligation d'affiliation ou de cotisation.

Le comité présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2024 !

■ **Bruno PETRUCCIOLI**,
Conseiller CPAS,
Président de l'Amicale des Seniors

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge des Seniors

Participation citoyenne

Intox, fake news ou bonne information ? 18 janvier



Participez au 3^{ème} débat thématique de la Maison de la Participation !

Partager sur sa propre expérience, s'interroger sur les pièges à éviter, sur comment mieux s'informer ...

Rendez-vous à **19h30** (accueil dès 19h) à l'Hôtel de Ville.
Inscription souhaitée.

■ **maisondelaparticipation@nivelles.be** - 067/88 21 13.

■ **Pascal RIGOT**,
Echevin de la Participation et des Associations

Plateforme francophone du volontariat Nouveaux contacts

Vous disposez de temps ?

Retrouvez tous les conseils pour devenir bénévole à Nivelles sur www.levolontariat.be ou en formant le 0495/34 52 46 !



Dessine-moi un beau trottoir 15 février



Conférence-débat organisée par le Conseil consultatif communal des Aînés de la Ville de Nivelles (CCCA). Seront abordés la situation des trottoirs, l'état de certaines rues et les travaux à venir, en présence de l'Echevin des Travaux et du Bourgmestre. Entrée gratuite.

→ 14h - Hôtel de Ville.

■ **Francis GILLE**,
Président du CCCA

Le Pion du Roi devient Royal !



Le **19 janvier** à l'Hôtel de Ville, la Ville de Nivelles mettra à l'honneur le Cercle d'Échecs Le Pion du Roi à l'occasion de ses 50 ans et de l'obtention du titre royal accordé par le Palais.



Chaque semaine, les joueurs de tout âge et de toute expertise partagent un moment de détente à travers des parties amicales ou pour participer à des tournois. Depuis quelques années, l'accent est mis sur l'initiation aux échecs auprès des plus jeunes avec des collaborations avec des écoles ou l'organisation de journées découverte.

■ **Grégory LECLERCQ**,
Echevin de la Culture

■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre

Le 120^{ème} Carnaval se rapproche



Après le succès des Auditions de batteries, les festivités carnavalesques se poursuivent.

Soumonces en batteries le 20 janvier

30 jours avant le Carnaval, les sociétés de Gilles battent les pavés de notre cité acote au son des apertintailles et du bruit des sabots.

Soumonces générales le 3 février

15 jours avant le Carnaval, les

sociétés de Gilles, Paysannes et les Arlequins déambulent vêtus d'un costume original au son des tambours et musiques. Rondeau à 20h à la place Emile de Lalieux !

Carnaval du 17 au 20 février

www.lecarnavaldenivelles.be

■ **Michael HERIS**,
Président de Nivelles en Fêtes

■ **Benoît GIROUL**,
Echevin des Fêtes et du Folklore

Foire du Carnaval

10 février au
25 février

Journées tarifs réduits :
ME 14 février et ME 21 février.

■ **Benoît GIROUL**,
Echevin des Foires et Marchés

Du changement dans la collecte de vos déchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024

Fréquence



Point d'apport volontaire des déchets ménagers

Un point d'apport volontaire a été mis en place **rue de l'Athénée** pour les ménages composés d'un enfant de moins de 3 ans et/ou d'une personne souffrant d'incontinence. Rendez-vous sur www.nivelles.be où vous pourrez compléter le formulaire de demande à adresser au Collège communal.

■ www.inbw.be -
facebook « in BW »
ou 0800/49 057.



■ **Pierre HUART**,
Bourgmestre en charge de la Propreté



L'application **Recycle!** peut vous aider avec une notification la veille du ramassage de vos déchets, n'hésitez pas à l'installer sur vos appareils mobiles !

■ www.inbw.be/application-recycle



Le linge lavable - la solution qui fait du bien à votre bébé, à votre portefeuille et à l'environnement

Le recours aux couches lavables est de plus en plus conseillé tant face au risque sanitaire que comme alternative au stockage des langes à usage unique usagés. Une proposition d'une restriction européenne des substances chimiques applicable aux langes jetables a d'ailleurs été déposée

par l'Agence nationale française de Sécurité Sanitaire (ANSES).

Depuis 2021, la Ville de Nivelles propose une **aide financière aux jeunes parents** pour acquérir des couches lavables ou des langes à usage unique dits écologiques.

■ www.nivelles.be/mes-demarches/attendre-une-naissance

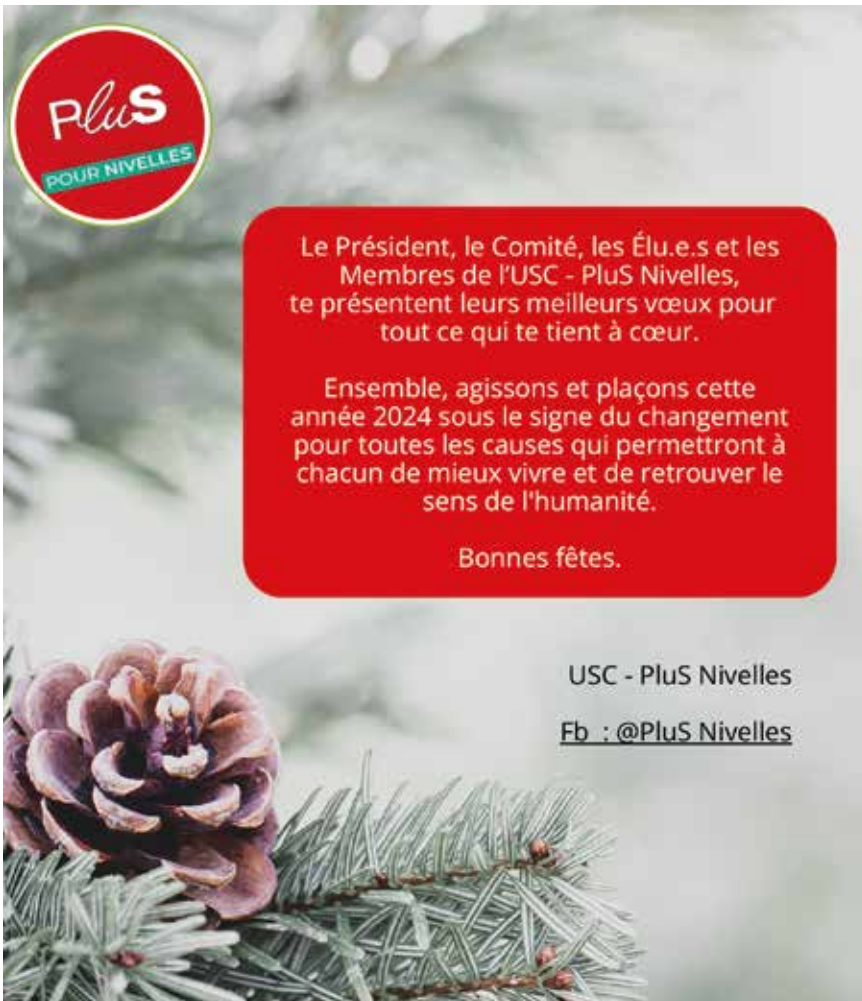
■ **Grégory LECLERCQ**,
Echevin de la Petite Enfance





Les élus de la Liste du Bourgmestre
et les membres de la section MR de Nivelles
vous souhaitent une

BONNE ANNÉE
2024



Le sens des chiffres du budget 2024

Aïe, ça pique... Derrière des sourires et par des explications alambiquées, la majorité se déclare satisfaite du budget à nouveau en équilibre pour cette année 2024. Il suffit pourtant de regarder d'un peu plus près pour percer l'écran de fumée. D'abord, au niveau des dépenses en personnel, l'équipe actuelle tient compte des indexations de 2023 ainsi que de celles prévues cette année, prévoit une augmentation de 2 € de la valeur des chèques repas, dit tenir compte des révisions barémiques et poursuivre le plan d'embauche. Tout cela pour une futile augmentation du budget de 0,48 %. Quel ménage nivellois parvient à s'offrir de plus belles vacances (chèque repas) en ayant une bouche de plus à nourrir (plan d'embauche) en tenant compte



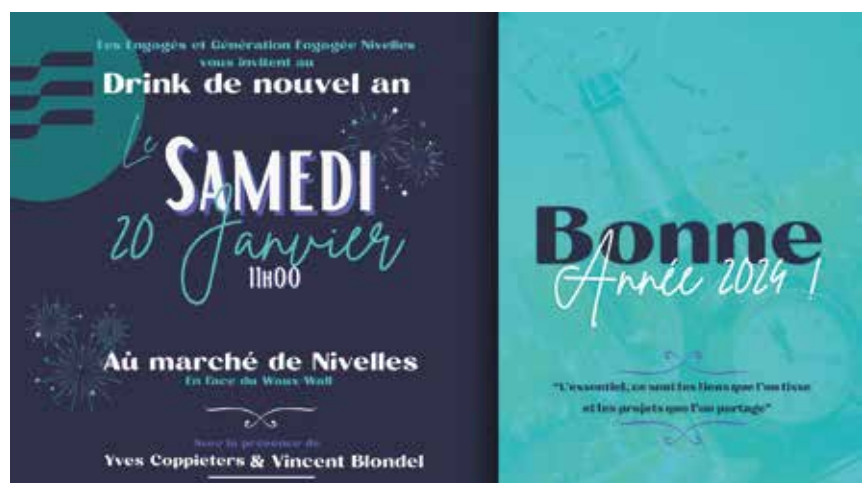
Ecolo Nivelles vous souhaite tout le meilleur pour 2024 !



DÉFI

que les frais d'alimentation et d'énergie ont augmenté de 10 % (indexations de 2023 et 2024) tout en ne consacrant que 0,48 % de plus cette année que l'année dernière pour toutes ces dépenses ? Ensuite, pour renflouer les caisses du CPAS, la majorité a décidé de prélever l'intégralité du fonds de réserves ordinaires, soit 1.978.447 €, c'est un peu plus que le budget hallucinant alloué sur l'extraordinaire aux réfections de l'église et de la cure de Thines (1.800.000 €). Enfin, il est également prévu des aménagements cyclo-piétons sur diverses voiries communales pour un montant de 700.000 €. Or, la région wallonne a prévu à cet effet un subside de 750.000 € pour les communes de 20.000 à 29.999 habitants. Où se trouve ce subside ? En cette période de grande incertitude, une saine gestion serait plus appropriée afin d'aider les plus démunis, de favoriser l'épanouissement culturel et sportif de toute la population et lui permettre de croire en un avenir serein, dès 2024. A la santé de nos trottoirs et de nos abribus. C'est pourtant si simple, le bon sens.

DÉFI Nivelles vous souhaite une belle année 2024.



Conseil communal

Séance du 18 décembre 2023

I Budget communal 2024

Aux questions de Louison RENAULT (PluS) et de Rudy WYBO (PluS), l'Echevin des Finances Germain DALNE (LB) a répondu que l'augmentation des recettes liées au précompte immobilier est une des conséquences des choix du Collège communal en matière de développement urbanistique de la ville. A propos de la rénovation de l'église et de la cure de Thines, s'agissant de patrimoine classé, culturel et rural, ces travaux incombent bien à la Ville (une partie étant subsidiée par la Région wallonne). Quant à l'augmentation de la provision pour la dotation du CPAS (1.575.591,84€), c'est un jalon posé par le Collège communal, conscient que la situation sera difficile dans les années à venir. L'Echevin a rappelé que le CPAS de Nivelles est celui pour lequel, en Brabant wallon, la commune consacre le plus de financement par habitant. Le Bourgmestre Pierre HUART (LB) a par ailleurs précisé qu'en ce qui concerne le terrain de Val de Thines, tout est en place pour que le Masterplan soit présenté au Conseil communal de janvier.

Aux questions plus techniques de Gaëtan THIBAUT (Indépendant), le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que le Collège communal ne dispose pas encore de toutes les données, lesquelles devraient parvenir bientôt. Le Conseiller s'est réjoui du budget alloué au Schéma de développement communal (250.000€). Pour le bâtiment « Chant des oiseaux » de la Dodaine, l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT (Ecolo) a précisé qu'il a été réaffecté au service Travaux.

Aux interpellations de Véronique VANDEGOOR (DéFI), l'Echevin Germain

DALNE a expliqué que le prélèvement du fonds de réserve ordinaire ne sert pas à couvrir un mali caché mais concourt à la constitution de provisions suffisantes pour l'avenir. L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a pour sa part précisé que pour l'entretien des voiries, le montant inscrit (1.000.000€) s'inscrit dans le programme des priorités déterminé par le service Travaux. Pour les trottoirs, rappel a été fait des chantiers effectués lors de la mandature, étant entendu que d'autres sont déjà programmés.

Aux questions de Bernard DE RO (Les engagés), l'Echevin Pascal RIGOT a précisé que les aménagements cyclo-piétons, budgétés en 2024, ne pourront être concrétisés qu'au-delà au vu des délais des procédures. Quant au jardin du cloître de la Collégiale, pas repris en 2024, les aménagements pourront reprendre une fois les travaux de rénovation actuels terminés. Il a aussi été rappelé que de manière générale, l'augmentation du coût des matériaux impacte les chantiers en cours et à venir.

La Conseillère Valérie DE BUE (LB) a salué la vision cohérente et constante de la majorité durant cette mandature qui a permis le maintien de finances soutenables dans un contexte pourtant difficile.

I Dotations

Les dotations communales au CPAS (8.189.810,70€), à la zone de Police (5.805.292,83€) et à la zone de secours (882.666,58€) ont été acceptées.

I Rénovation de l'Hôtel de Ville

La Ville, affiliée à l'intercommunale Ecetia, a conclu un marché

Prochain
Conseil communal

Lundi 22 janvier à 20h

- modalités de la séance publique
sur www.nivelles.be



d'accompagnement dans le cadre de cette rénovation pour un montant de 171.384,40€ TVAC (procédure in house).

I Aire de jeux à la Dodaine

Le cahier spécial des charges et le montant estimé du marché « Conception et réalisation d'une aire de jeux au parc de la Dodaine » (450.000€ TVAC) ont été approuvés.

I Couches lavables et langes biodégradables

Après une présentation du programme incitatif mis en place par la Ville, l'Echevin Grégory LECLERCQ (Ecolo) a répondu à Bernard DE RO et à Evelyne VANPEE (Les engagés) qu'outre les couches lavables qui impliquent une charge de blanchisserie, les aides communales concernent aussi les langes jetables hautement biodégradables.

I Extension du Parc d'affaires « Les portes de l'Europe »

Le Bourgmestre Pierre HUART a précisé à Gaëtan THIBAUT que les deux parcs d'affaires (gérés par in BW) possèdent pistes cyclables et trottoirs. La plupart des lignes TEC passent par ailleurs à proximité mais rien n'est encore prévu pour cette dernière extension, le dossier étant toujours à l'étude chez le Ministre compétent.

* *Compte-rendu non exhaustif des points abordés en séance publique.*

Chantier RER à Baulers

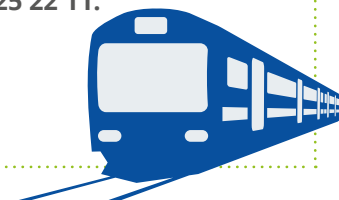
Réunion d'information au public le 30 janvier

Infrabel nous informe que le chantier de renouvellement des infrastructures ferroviaires à l'ancienne gare de Baulers qui a débuté le 8 janvier se déroulera tout au long de 2024, avec une première phase jusqu'au 2 mars.

Des responsables d'Infrabel et de la Ville accueilleront les riverains le 30 janvier **de 17h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville** pour présenter le chantier, son phasage et ses implications ainsi que pour répondre aux questions.

INFRABEL
Right On Track

www.infrabel.be/fr/chantiers
ou 02/525 22 11.



Températures hivernales ... montrons-nous solidaires !

Restons solidaires face à l'isolement social.

Dialoguer, proposer son aide, informer, diriger la personne vers un service social ... autant d'initiatives qui peuvent apporter une aide précieuse. La personne fragilisée pourra être incitée à agir pour améliorer sa situation.



Coordonnées des services

- ▶ CPAS : 067/28.11.20 (rue Samiette, 70) ;
- ▶ Service Prévention et Cohésion : 067/88.21.13 (rue Samiette, 72) ;
- ▶ Zone de police : 067/88.92.11 (chaussée de Charleroi, 71).

■ **Pierre HUART,**
Bourgmestre

Appel à projets « Solidarité internationale »

Réunion d'information le 15 janvier



Vous souhaitez soumettre un projet de coopération au Conseil consultatif des Relations Nord-Sud ?

Pour tout savoir, rendez-vous à 20h à l'Hôtel de Ville !

📧 solidarite@nivelles.be
ou 067/88 22 08

■ **Grégory LECLERCQ,**
Echevin de la Solidarité internationale

Nouveau Conseil communal des Enfants



Les jeunes conseillers du Conseil communal des Enfants (CCE) ont élu leurs nouveaux bourgmestre et bourgmestre

adjoint en présence des Autorités communales, le 21 décembre.

Bravo au bourgmestre **Oscar SCHMITZ**, élève de 6^{ème} primaire à l'Institut Saint-Michel et au bourgmestre adjoint **Théodore SERVE**, élève de 6^{ème} primaire à l'école communale de la Maillebottle, ainsi qu'aux conseillers ! 2024 s'annonce déjà chargée en projets citoyens et porteurs de sens !

📧 www.nivelles.be

■ **Isabelle BOURLEZ,**
Echevine de la Jeunesse



Une citoyenne a récemment fêté ses 100 ans ! Le Bourgmestre Pierre HUART et le président de l'Amicale des Seniors Bruno PETRUCCIOLI lui ont offert un bouquet de fleurs, un cadeau ainsi que le cadre avec la photo du Couple royal.



Le Bourgmestre Pierre HUART a pu rencontrer une autre citoyenne nivelloise ayant fêté ses 100 ans. Il lui a offert un bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles.



C'est avec émotion que le Bourgmestre Pierre HUART a remis un magnifique bouquet de fleurs au nom de la Ville de Nivelles à un couple de Nivellois fêtant leurs Noces de Platine (70 ans de mariage) !



Avis d'enquêtes publiques

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de la **SA Brussels Airport Company** Luchthaven Brussel Nationaal, 1c 1930 Zaventem en vue d'obtenir le permis d'exploiter en Région Flamande visant : le **renouvellement du permis d'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National** sur un terrain sis Leopoldlaan à 1930 ZAVENTEM, auprès de l'administration régionale flamande. Autorité compétente pour prendre la décision : le Gouvernement flamand. Ce projet est soumis à une étude des incidences sur l'environnement. Le permis inclura des conditions visant à encadrer l'activité et à réduire ou prévenir les nuisances environnementales.

Le permis permettra de définir le cadre d'exploitation, notamment en ce qui concerne l'utilisation des pistes (décollages, atterrissages, taxi et vols d'essais inclus) ; le nombre annuel de vols autorisés ; le nombre de vols de nuit ; le type d'aéronefs autorisés, en particulier en ce qui concerne leurs émissions sonores. Il pourrait également fixer un objectif annuel de réduction du bruit aux abords de l'aéroport. En revanche, il ne fixe pas les routes aériennes ni les procédures de vol, qui sont du ressort du fédéral. Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme à partir du 20 décembre 2023. Cette enquête doit avoir une durée de 30 jours conformément aux dispositions de l'article D29-13 du Code de l'Environnement. Veuillez noter qu'une suspension est prévue entre 24 décembre 2023 et le 1^{er} janvier 2024.

Date de l'affichage de la demande : **14 décembre 2023**. Date de l'ouverture de l'enquête : **20 décembre 2023**. Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **29 janvier 2024** à 11h, Service Urbanisme, Rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be.

Le Collège communal, porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, au Service Urbanisme sis rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles, chaque jour ouvrable uniquement sur rendez-vous (067/88 22 65) du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête. L'administration flamande organise l'enquête publique concernant cette demande de renouvellement du permis de l'aéroport durant 30 jours entre le 10 décembre 2023 et le 08 janvier 2024 (inclus). Au-delà, plus aucune réclamation ne pourra être introduite auprès de la Flandre. Cette enquête publique de l'administration flamande est accessible à tout citoyen ou citoyenne qui estime être impacté par le projet soumis à enquête publique. L'ensemble du dossier (en néerlandais) est consultable sur la plateforme : <https://omgevingsloketinzage.omgeving.vlaanderen.be/2022106386>

Jusqu'au 8 janvier 2024 inclus, vous pouvez réagir à l'enquête publique. Vos commentaires et vos réactions en français ou en néerlandais doivent être introduits via la plateforme susvisée ou par courrier papier dans une des 4 communes suivantes : Zaventem : Collège van burgemeester en schepenen - Diegemstraat 37 - 1930 Zaventem ; Steenokkerzeel : Collège van burgemeester en schepenen - Orchideeënlaan 17 - 1820 Steenokkerzeel ; Machelen : Collège van burgemeester en schepenen - Woluwestraat 1 - 1830 Machelen ; Kortenberg : Collège van burgemeester en schepenen - Dr V. De Walsplein 30 - 3070 Kortenberg.

Du 09 janvier au 29 janvier 2024, nous vous invitons à envoyer vos réactions à l'adresse e-mail :

cabinet.tellier@gov.wallonie.be, afin que la Région Wallonne puisse en avoir connaissance lorsqu'elle se positionnera sur la demande de permis. Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés. Toute personne intéressée peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur, de l'agent communal délégué à cet effet, du Fonctionnaire technique - Service Public de Wallonie - Département des Permis et des Autorisations - Rue de l'Écluse 22 à 6000 Charleroi (071/65 47 60).

A Nivelles, le 14 décembre 2023.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale,
Valérie COURTAIN

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

Vos correspondants:
Ville de Nivelles, Service Urbanisme, Mme VERVOORT, conseillère en Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 Nivelles - 067/88 22 66 ; Service Public de Wallonie - DPA - Environnement - M. VANDERWEGEN, rue de l'Écluse, 22 à 6000 Charleroi - 071/65 47 60.

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de **Eoly Energy SA** ayant ses bureaux à 1500 Hal, Villalaan 96 et Electrabel SA ayant ses bureaux à 1000 Bruxelles, boulevard Simon Bolivar 34 en vue d'obtenir un permis unique de classe 1, pour **construire et exploiter un parc de 3 éoliennes** d'une hauteur maximale de 150 mètres et d'une puissance individuelle de 2 à 4,2 MW, leurs fondations, 2 cabines de tête, chemins d'accès, une aire de montage pour la WT3 et la pose de câbles électriques sur un bien sis au zoning de Nivelles Sud n°sn (1400 Nivelles, rue de l'Industrie, rue Ernest Solvay et à 1402 Thines, rue de l'Industrie).

L'enquête publique se déroule **suite à la production par le demandeur**



Soldes d'hiver Jusqu'au 31 janvier !



La féerie des fêtes de fin d'année passée, place à la magie des bonnes affaires et des belles découvertes ! Vos commerçants préférés vous réservent un accueil chaleureux et

de nombreuses promotions sur un large choix de produits qui plairont aux petits et aux plus grands !

■ **Fabienne GIELEN,**

Présidente de Nivelles Commerces

■ **Benoît GIROUL,**

Échevin du Commerce

Trophées Incidences

Place à l'éco-innovation en BW !



Entreprises | Secteur associatif | Secteur agricole | Secteur éducatif | Porteurs de projet

8^{ème} édition du concours qui récompense les projets novateurs ayant réalisé des progrès en termes de développement durable, de réduction de nos modes de production ou une utilisation plus responsable de nos ressources naturelles.

Les entreprises, agriculteurs, associations, porteurs de projet y compris du secteur éducatif doivent envoyer leur dossier de candidature **avant le 28 janvier 2024.**

📍 <https://tropheesincidences.be>

■ **Benoît GIROUL,**

Echevin de l'Economie

de plans modificatifs et d'un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Cette production fait suite à la décision du 6 mars 2023 des Fonctionnaires technique et délégué d'interrompre la procédure de demande de permis unique reprise ci-dessus, afin de permettre au demandeur d'introduire des plans modificatifs et un complément corollaire de notice d'évaluation des incidences sur l'environnement pour revoir et compléter le projet sur les points suivants : proximité de l'éolienne n°2 avec un boisement de feuillus - gestion du boisement ; avis négatif de la DGTA concernant la position de l'éolienne n°3 ; manque d'information sur les effets d'encerclément éventuels et sur les impacts des conciergeries présentes dans le zoning ; la nécessité d'étudier le potentiel de développement sur l'ensemble de la zone économique et ses abords. Autorité compétente pour prendre la décision: les Fonctionnaires

technique et délégué. Ce projet comporte une étude d'incidences sur l'environnement.

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, service urbanisme **à partir du 18 janvier 2024.**

Date de l'affichage de la demande : **3 janvier 2024.** Date de l'ouverture de l'enquête : **18 janvier 2024.** Lieu, date et heure de clôture de l'enquête : **16 février 2024** à 11h, Service Urbanisme, Rue de la Procession, 25 à 1400 Nivelles. Les observations écrites peuvent être adressées à Collège communal, Place Albert 1^{er} n°2 à 1400 Nivelles - administration@nivelles.be

Le Collège communal porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, uniquement sur rendez-vous (067/88 22 65)

chaque jour ouvrable du lundi au vendredi de 8h à 12h et le mercredi de 14h à 20h. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus jusqu'à la clôture de l'enquête.

Nivelles, le 3 janvier 2024.

■ Par ordonnance,
La Directrice générale f.f.,
Sylvie PORTAL

■ Le Bourgmestre,
Pierre HUART

Vos correspondants:
Ville de Nivelles, Service Urbanisme, Mme VERVOORT, conseillère en Environnement, rue de la Procession 25 à 1400 NIVELLES - 067/88 22 82 ; Service Public de Wallonie - DPA - Environnement - M. VANDERWEGEN, rue de l'Écluse, 22 à 6000 Charleroi - 071/65 47 60 ; Service Public de Wallonie - DGO4 - M. HARMANT, avenue Einstein 12 - 2^{ème} étage à 1300 WAVRE - 010/23 12 11.

Agenda



Culture

C'est arrivé près de chez toi 2

13 janvier

Spectacle humoristique avec Cécile DELBERGHE, Antoine DONNEAUX ...

20h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Zaï Zaï

16 janvier

Théâtre avec le Collectif mensuel (dès 14 ans)

20h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Tokyo, au pays des extrêmes

18 janvier

Exploration du Monde, récit de Max DAUBER par Philippe SOREIL

18h30 - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Les Autres

31 janvier

Spectacle de danse, chorégraphie de Anton LACHKY (dès 8 ans)

19h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

L'outil informatique

1^{er} février

Parkinson Café le 1^{er} jeudi du mois avec l'Association Parkinson

14h - maison de repos Jean de Nivelles (rue des Coquelets 22b)

0471/93 11 58 - Caroline BURNOTTE

Et à la fin, le bateau coule

2-3 & 9-10 février

Spectacle avec la troupe Les Contacteurs

20h - salle de théâtre Enfant-Jésus (rue de Sotriamont 1)

www.lescontacteurs.be - 0495/23 55 69

Les garçons et Guillaume, à table !

8 février

Théâtre, pièce de Guillaume GALLIENNE avec Jean-François BREUER

20h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Taste of love

9 février

Spectacle de la Compagnie Narcisse

20h - Waux-Hall

<https://compagnienarcisse.com>

Voyage Pulsart à Paris

11 février

Vibrez en découvrant Mark ROTHKO, Mike KELLEY & Edith DEKYNDT

Départ de Court-Saint-Etienne à 7h20, départ de Paris (retour) à 18h30

www.pulsart.be

Faut-il croire les journalistes ?

12 février

Conférence AIDA avec Michel VISART, journaliste économique, auteur

14h30 - Waux-Hall

0476/29 00 17

Bedrich Smetana (1824-1884), La Moldau ou la Quête de l'Universalité

15 février

Conférence musicale de et par Jean-Marc ONKELINX

20h - Ciné 4 (rue de Soignies 4)

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Loisirs

Zumba in the pool

20 janvier

Avec Rachel et Daphné

18h30 - Piscine de la Dodaine

www.sportsnivelles.be



Hocus Pocus

27 janvier

Festival de magie avec le Centre culturel



10h à 18h : foire aux trucs ; 11h et 13h : conférences thématiques ; 16h : concours de Close Up Magic ; 20h : Grand Gala !

www.ccnivelles.be - 067 47 03 67

Pyrogravure sur ustensiles et/ou objets en bois

31 janvier

Avec le Centre culturel, dès 16 ans

14h à 17h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067 47 03 67

Jeunesse

Je me m'ART

17 janvier

Ateliers découverte des arts plastiques par la pratique avec le Centre culturel et la Bibliothèque locale (de 8 à 12 ans)

14h à 16h30 - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

L'enfant qui est né deux fois

24 janvier

Spectacle avec Mélancolie Motte (dès 5 ans) avec un goûter et un atelier enfants/adultes

15h - Waux-Hall

www.ccnivelles.be - 067/47 03 67

Spectacle du cirque Stromboli

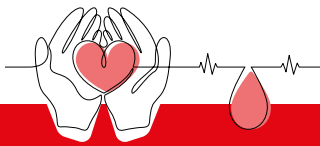


Avec le Nivellois « Roger le Clown »

Place des Quatre Vents, à 15h
SA 13/01 - DI 14/01 - ME 17/1 - SA 20/01 - DI 22/01 - ME 24/01 - SA 27/01 - DI 28/01

Infos et réservations : 0494/62 00 86





Collectes de sang 16 et 24 janvier

- **Mardi 16 janvier** de 17h30 à 19h30 au Collège Sainte-Gertrude (faubourg de Mons, 1).
- **Mercredi 24 janvier** de 16h à 19h à la Résidence Samiette (rue Samiette, 72).

🌐 www.donneurdesang.be

Salon du Job Étudiant 10^{ème} édition 14 février

Avec Infor Jeunes BW, informateurs



jeunesse, juristes et professionnels répondront aux questions des étudiants et jobistes et les outilleront au mieux sur la thématique du job étudiant. Événement gratuit et ouvert à tous !

→ 13h à 20h - Infor Jeunes BW (av. Albert et Elisabeth, 13)

🌐 www.ijbw.be - facebook Infor Jeunes BW-Nivelles ou 067/21 87 31.

Jogging du Collège Sainte-Gertrude 27 janvier

Deux parcours (4,5 km et 10,530 km), départ à 15h pour cette course du Challenge BW ; bénéfiques alloués au fonds social de l'école.

🌐 <https://challengebw.wixsite.com/challengejoggingsbw>

Dispositif Mobilité sur www.nivelles.be

Les ateliers d'écriture de l'ANDE



L'Association Nivelloise Des Ecrivains organise ses prochains ateliers d'écriture de février à juillet. Ouverts à tous les amoureux de l'écriture, débutants ou confirmés !

SA 03/02 - Les micro-textes ; SA 02/03 - Ecriture créative créative ; SA 06/04 - Art-Ecriture ; SA 04/05 - Alexandrins et autres formes poétiques ; SA 01/06 - Ecriture spontanée ; SA 06/07 - La nouvelle.

→ De 16h30 à 18h30 au Waux-Hall.

🌐 <https://sites.google.com/site/andenivelles/> - 0478 06 17 15, Isabelle BERCK.

Nivelles, nous avons besoin de votre voix !



Avec l'Ultrason Academy, vous pouvez devenir animateur.rice radio pour représenter votre ville à la radio, sur les réseaux sociaux et lors d'événements, encadré.e par une équipe de coachs expérimentés. En plus de vous voir confier une émission chaque semaine, vous deviendrez un.e véritable ambassadeur.rice de Nivelles !



→ **Date limite des candidatures : avant le ME 24/01 via www.ultrasonacademy.be**



La Collégiale a retrouvé Djan-Djan

Le célèbre jacquemart a été replacé par les artisans dinandiers avec le soutien des services communaux, au terme de deux mois de rénovation et d'une quinzaine de jours d'exposition à l'Hôtel de Ville, pour le plus grand plaisir des Nivellois.es !

■ **Pierre HUART**, Bourgmestre



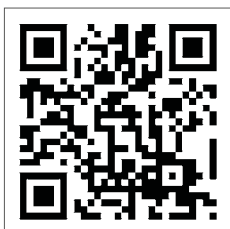
GARDES Pharmacies

Aclot Pharma Rue du Paradis, 101
| 067/21 18 45
Alexis Avenue Gaston Mertens, 13
à Wauthier-Braine
| 02/366 92 04
Clabots Rue de Villers-la-Ville, 78
à Genappe
| 067/77 23 21
Collégiale Grand-Place, 49
| 067/ 21 35 13
Dejardin Chaussée de Nivelles, 141
à Arquennes
| 067/87 71 43
Derclaye Rue de Namur, 94
| 067/ 21 31 93
Derasse rue de Hal 1,
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac
| 067 45 85 22
Dufrasne Rue de Soignies, 6
| 067/ 21 89 47
Devriese Place des Déportés, 13
| 067/ 21 06 36
Europhar Rue des Lilas, 1
à Genappe
| 067/77 23 60
Fagedis Grand-Place de Feluy, 17
à Feluy
| 067/87 70 86
Loriers Avenue Gaston Baudoux, 5
| 067/87 73 57
Maillebotte Sq. des Nations Unies
| 067/ 21 38 26
Medimarket Rue de l'Industrie, 8
| 067/68 82 07
Multipharma Rue de Namur, 6
| 067/ 21 22 29
MM Grand-Place, 41
| 067/ 21 23 57
Nivelpharma Chée de Mons, 47
| 067/ 21 12 55 (accès voiture
uniquement possible via R24 -
contournement Sud)
Ronquières Rue de Chenu, 14
à Ronquières
| 067/64 65 51
Servais Rue du Dernier Patard, 130
à Baisy-Thy
| 071/87 70 03

Pharmacies de garde

Ce calendrier est susceptible de
changement de dernière minute.

📞 www.pharmacie.be ou à la Zone
de Police (067/88.92.11)



Editeur responsable:
Pierre HUART - Bourgmestre
Hôtel de Ville - 2, place Albert 1^{er} - 1400 Nivelles

Secrétariat de rédaction
information@nivelles.be
067/88.22.84
www.nivelles.be

Janvier

10 MAILLEBOTTE
11 DERASSE
12 MULTIPHARMA
13 LORIERIS
14 DERCLAYE
15 ALEXIS
16 MM
17 EUROPHAR
18 FAGEDIS
19 ACLOT PHARMA
20 CLABOTS
21 MAILLEBOTTE
22 DERCLAYE
23 NIVELPHARMA
24 FAGEDIS
25 MULTIPHARMA
26 CLABOTS
27 Non communiqué
28 DUFRASNE
29 ACLOT PHARMA
30 MAILLEBOTTE
31 EUROPHAR

Février

1 RONQUIERES
2 COLLEGIALE
3 MM
4 COLLEGIALE
5 FAGEDIS
6 DEJARDIN
7 MEDIMARKET
8 NIVELPHARMA
9 Non communiqué
10 EUROPHAR
11 ACLOT PHARMA
12 DERCLAYE
13 DEVRIESE
14 SERVAIS

GARDES médicales

NUMÉRO UNIQUE : 1733 pour
connaître le médecin de garde le
soir (entre 18h et 8h) et le week-end.

Prochaine parution

Sous réserve de l'actualité : 14/02/24
Remise des articles : 26/01/24

ÉTAT CIVIL

Du 27/11 au 30/12

MARIAGES

| **DIALLO** Alpha, Nivelles
& **DIALLO** Mariama, Nivelles
| **MELLENDEZ MOLLEDA** Joaquin,
Nivelles & **IWATA** Naoko, Nivelles
| **VASQUEZ** César, Nivelles
& **GUILA PANAQUÉ** Maria, Nivelles

DÉCÈS

CALLAERTS Orpha, 91 ans
CSEGEDI Miklós, 23 ans
CLASSE Nadine, 60 ans
COURTAIN Louisa, 86 ans
COURTECUISSÉ Christiane, 75 ans
DAME Irène, 98 ans
DANDOY Jacqueline, 89 ans
DELANNOY Pierre, 90 ans
DEMAESENEER Jeannine, 81 ans
DENIS François, 87 ans
DE PAEPE Gabriel, 92 ans
DESSILLY Marie-France, 71 ans
DOOMS Willy, 94 ans
DUSART Daniel, 74 ans
EL HEMMEDI Hassen, 71 ans
GILBERT Jacqueline, 88 ans
KACZOR Lucien, 92 ans
LABAISSE Raymonde, 96 ans
MEULENYSER Rachelle, 96 ans
NAVEAU Albert, 77 ans
PAUWEN Marianne, 67 ans
SCHOONYANS Robert, 65 ans
SPILSTEYNS Willy, 85 ans
STOFS Ivette, 74 ans
THOMA Stamatiki, 76 ans
TONNEMANS Benjamin, 50 ans
URBAIN Sonia, 80 ans
VANDEBOSSCHE Christine, 80 ans
VANDEVELDE Willy, 87 ans
VANDOORNE Danielle, 62 ans
VANOPPHEM Rosa, 96 ans
VAN RUMBEKE Georgette, 100 ans
VIVIER André, 90 ans

*I n'faut ni taper èvoys ses vîs solés
dévânt d'avwêr des nieûs.*

| Il ne fait pas jeter ses vieux souliers
avant d'en avoir des nouveaux.

| Toujours s'assurer de la continuité des
choses.